

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 8 (1962)

Heft: 9

Rubrik: Suisses de France : à l'écoute!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BELFORT

Hymne, chants, joie, musique pour la fête nationale suisse

Dans les salons de la Chambre de Commerce, le Cercle Suisse de Belfort célébrait la fête nationale helvétique.

De nombreuses personnes, du Territoire, du Doubs, de la Haute-Saône, avaient répondu à l'aimable invitation du président Gerber.

Plusieurs personnalités étaient également présentes, tant suisses que françaises, et parmi elles : M. Scalabrino, nouveau Consul de Suisse à Mulhouse, et Mme ; M. D'Orelli, agent consulaire à Belfort et Mme ; M. Bauer, vice-président du conseil général, conseiller municipal, remplaçant le maire, excusé ; M. Michaud, conseiller municipal, président de la Croix-Bleue ; M. Meyer, représentant pour La Belfortaine, le président Schumacher ; M. Keller et Mme, du Cercle Suisse de la Haute-Saône.

La soirée, placée sous le signe de l'amitié, devait officiellement débiter après que M. Gerber eut remercié toutes ces personnalités ainsi que les nombreux Suisses de la région réunis à l'occasion de la fête nationale.

Sur scène, tour à tour, devaient évoluer l'orchestre champêtre de la police bâloise et la chorale du Cercle suisse de Mulhouse. MM. D'Orelli et Scalabrino devaient à leur tour prendre la parole, vantant les qualités et mérites du Cercle Suisse belfortain et disant ce que représente pour tous cette fête nationale.

LILLE

Comme le veut la tradition à Lille, le 1^{er} août s'y célèbre en deux temps : le Club suisse, chronologiquement un peu infidèle à la tradition, a pris les devants : il a invité la colonie lilloise à se réunir le 28 juillet : fin de

semaine, fin de labeur, moment plus propice au rassemblement et à la détente. Malgré les congés, malgré surtout la grève hebdomadaire des tramways et autobus, une soixantaine de compatriotes ont répondu à l'appel (figuré) des cloches. Les éléments habituels du 1^{er} août lillois s'enrichissent de quelques suppléments, et la soirée se déroula sans faille, les haut-parleurs seuls s'avérant déficients : allocutions de M. Joseph, Président, et de M. le Consul Monnet, où les échos de Dijon eurent leur large part ; chant du nouvel hymne national, plaisirs gustatifs variés, productions individuelles (enfin !), et voyage d'initiation aux Grisons, parfois encore « terra incognita », grâce à une série de clichés remarquables.

Au soir du 1^{er} août, c'est M. le Consul et Mme Monnet qui offraient à leur domicile une réception pleine d'agrément, quoique un peu plus protocolaire puisque destinée aux personnalités locales : autorités françaises, membres du corps consulaire, comité des sociétés suisses. Aux paroles de bienvenue prononcées par M. le Consul Monnet, le représentant du Préfet répondit par une aimable allocution à l'adresse de la Suisse « exemple et espérance pour la France » ; refuge de vacances aussi, puisque, après cette soirée devenue presque synonyme d'une soirée d'adieu avant l'exode annuel, nombreux sont ceux qui mettent le cap sur notre pays.

LYON

La colonie suisse de Lyon a fêté le 671^e anniversaire du serment du Rütli sous les ombrages des jardins du restaurant « Au bon séjour » à Francheville-le-Haut.

Dès 18 h., quelques membres de l'Union helvétique étaient montés pour mettre en place drapeaux et lampions. Puis après une collation, c'est à 21 h. que, réunis autour de M. le Consul général Manz et des présidents des sociétés suisses, les Suisses de Lyon écoutèrent la voix des cloches annonçant l'ouverture de la manifestation officielle. M. Chasot, président de l'Union helvétique,

prononça le discours de circonstance : après avoir évoqué la nuit du 1^{er} août 1961 et ses conséquences, il rêva, le 1^{er} août 1962, autour du feu de joie élevé sur la place de sa ville d'origine, remerciant la providence et nos autorités civiles et militaires d'avoir gardé le pays dans la paix et l'indépendance. Il évoqua alors une oubliée : la femme suisse, « on ne parle jamais d'elle dans les discours officiels et je veux réparer cet oubli en la remerciant pour tout ce qu'elle fait, dans l'ombre, pour le pays ».

Puis M. Gruaz, président de la Société suisse de bienfaisance, lut le message aux Suisses de l'étranger de M. le Conseiller fédéral Chaudet.

Enfin la parole fut donnée à M. Manz, Consul général, qui nous parla des difficultés que soulevait l'adhésion de la Suisse au « Marché Commun ». C'est notre système politique tout entier qui s'oppose aux systèmes des partenaires du Marché Commun, et « l'aménagement de nos relations économiques et politiques avec l'étranger doit s'effectuer dans le respect des principes directeurs qui régissent notre vie nationale ».

Le Cantique Suisse répondit à l'allocution de M. Manz, chanté par toute l'assistance, puis ce fut, suivant la tradition le « toast à la France » qui termina avec *La Marseillaise* la partie officielle de la soirée. Chants et danses continuèrent jusqu'au matin.

L'Helvétie de service.

MARSEILLE

Les Suisses de Marseille se sont réunis le dimanche 29 juillet dans leur belle propriété « Les Charmettes » pour célébrer la fête nationale.

A l'ombre de vieux arbres, une nombreuse assistance, parmi laquelle les pensionnaires du « Foyer helvétique », s'est recueillie au culte protestant du pasteur Philippe Jéquier (Neuchâtelois) et à la messe de l'abbé Pierre Dafflon (Fribourgeois). Les deux ecclésiastiques se sont inspirés de la pensée : chercher à travers

SUISSES DE FRANCE

★
A L'ÉCOUTE !

★

Est Républicain

Il nous est agréable de signaler la distinction qui vient de consacrer les mérites de M. Roger Boillat, architecte, rue Pierre-Furat, à Saint-Dié.

En effet, à l'issue de l'assemblée régionale des architectes, qui s'est tenue tout récemment à Nancy, la médaille d'honneur devait être remise à notre distingué concitoyen.

On doit à M. Boillat la réalisation de nombreux et importants immeubles dans la région.

Nous nous réjouissons de cette distinction et nous lui adressons nos très vives félicitations.

l'amour pour notre patrie terrestre
notre patrie spirituelle.

Entouré des présidents des sociétés suisses de Marseille, M. Alex Rickenbach, Vice-Consul, remplaçant le Consul général absent, prononça ensuite un discours fort applaudi, célébrant l'anniversaire de la fondation de la Confédération helvétique. Il a souligné les responsabilités de chacun envers lui-même et envers notre patrie, responsabilités aussi à l'égard des compatriotes à l'étranger dont l'existence et l'avenir sont menacés par les événements politiques. Il a formulé un nouvel appel à tous pour faire partie du fonds de solidarité.

Après un pique-nique sur l'herbe, agrémenté par le chant des cigales provençales, jeunes et moins jeunes se sont adonnés aux jeux en plein air et à l'échange de propos amicaux.

M. H.

A NOS LECTEURS ET ABONNÉS

1. - N'oubliez pas que le prix de l'abonnement est de 10 NF (abonnement de soutien 15 NF). Certains abonnés, hélas, nous envoient encore 6 NF, ou 7 NF, ou 9,60 NF.
2. - Pour changement d'adresse, prière de joindre un timbre de 50 centimes en envoyant votre dernière bande de journal.
3. - Nous n'accusons pas réception des chèques et versements postaux, l'organisation très réduite de notre petite revue ne nous permettant pas ce supplément de travail.
4. - Désirant avancer la date de publication de notre revue, prière de nous envoyer tous les documents devant paraître le mois suivant, le 25 de chaque mois, à la Rédaction, 17 bis, quai Voltaire.
5. - Que ceux qui n'ont pas encore réglé leur abonnement, et ils sont plus de 500, le fassent vite. Le « Messenger » a besoin d'eux pour subsister.
6. - N'oubliez pas nos pages de publicité. Nous avons la preuve qu'elles répondent à une réalité et qu'elles ont eu du succès.

PARIS

CERCLE SUISSE ROMAND

10, rue des Messageries, Paris, 10^e
Convoque tous ses membres et amis au

DEJEUNER-CHOUCROUTE

qui aura lieu dans les magnifiques salons du « Palais-d'Orsay »,
9, quai Anatole-France, Paris, 7^e.

DIMANCHE 28 OCTOBRE 1962

Menu :

La quiche lorraine
La choucroute strasbourgeoise
très copieuse
Le plateau des fromages
franco-suisse
Glace café-vanille
Gaufrettes, Café

Vins :

Muscadet
et Château-les-Demoiselles

Prix : Net, service, vins et café
compris : 21 NF.

à 15 heures 30 :

MATINEE DANSANTE GRATUITE

où sont cordialement invités les
jeunes des Sociétés suisses de
Paris et les membres de l'A.P.
G.I.S.

S'INSCRIRE sans tarder pour le
Déjeuner auprès de M. Paul CHA-
BLE, 12, rue Lamartine, Paris, 9^e.
Téléphone TRU. 41-11.

Le Comité.

15 DECEMBRE 1962

Une date à ne pas oublier. Réservez-nous cette soirée qui sera la FETE DE NOEL de la COLONIE SUISSE DE PARIS.

CAOUTCHOUC & BEAUTÉ

60, Faubourg St-Honoré
(en face l'Ambassade d'Angleterre)

GAINES

latex

pur

Contre la cellulite

MASQUES
caoutchouc

contre les rides

**PRODUITS de
BEAUTE**

haute
qualité

R. Bouquet - Geering
Mmes Genetelli